



# Aménagement et valorisation de la forêt de Montgérald

Code : C.2.4

Maitrise d'ouvrage : Commune de Fort-de-France

Comité de pilotage : Commune de Fort-de-France, CACEM, ODE, CBNMq, CTM, ONF, associations.

Contexte et objectif de l'action

Unique massif forestier communal de Martinique, la forêt de Montgérald d'une superficie de 18,42ha répertoriée en ZNIEFF et EBC est un véritable poumon vert enclavé dans le paysage urbain de Fort-de-France.

La ville de Fort-de-France, propriétaire du domaine forestier depuis décembre 2015, souhaite aménager le site dans le but d'offrir à la population un espace de détente et de découverte de la nature en liant la conservation in situ de la richesse floristique et faunistique de cet espace boisé tout en leur permettant de profiter des nombreux bien-être de la forêt.

L'objectif de cette action est d'aménager cet espace naturel dans le but de le préserver, le valoriser et sensibiliser le public à l'environnement en le dotant d'aménagements adaptés.

Description technique de l'action

Les principales actions sont les suivantes :

- Protection et mise en valeur de la biodiversité forestière et aquatique :

o Gestion du peuplement forestier : aucune exploitation de bois ne sera réalisée, le peuplement évoluera naturellement afin de conserver le caractère sauvage du site. Un programme de travaux de soutien de la dynamique permettant la régénérescence de quelques espèces les plus remarquables sera mis en place ;

o Gestion des espèces exotiques envahissantes : des actions de lutte contre les espèces invasives seront prévues afin de limiter l'impact des espèces déjà installées (Bambusa vulgaris...) ;

o Gestion de la ripisylve et lutte contre l'érosion de la rivière Monsieur.

- Valorisation de l'espace boisé pour l'accueil du public. Découverte de l'écologie forestière à travers des zones de promenades le long d'un sentier de 2100 m au total. La rivière Monsieur, élément essentiel du sentier, constituera un support de découverte de la biodiversité rivulaire et des techniques de génie écologique (restauration des berges et lutte contre l'érosion). Des supports de communication à l'attention du grand public seront installés. Un programme de sensibilisation sera développé à destination des écoles du territoire.

Communes concernées : Fort-de-France

## **Avancement de l'action**

**Date de début de l'action: 2020**

### **Indicateurs:**

Etude préalable

Aménagement

Actions de communication et sensibilisation

**Date d'échéance de l'action : 2022**

Pourcentage d'avancement : 46%

## **Éléments financiers**

Budget total : 922560K €

Budget disponible : 46128K € HT

Budget à obtenir : 876432K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2022	15000K € HT		1%
2023	607000K € HT		65%
TOTAL	622000K € HT		

## **Le financement**

### **CTM**

184512 K € HT

### **FEDER**

505017 K € HT

### **ODE**

150000 K € HT

### **CACEM**

36902 K € HT